

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix-sept, le cinq avril à seize heures, le conseil municipal dûment convoqué le vingt-neuf mars, s'est réuni salle du « conseil » de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Yves FOULON, Maire.

Etaient présents :

Mmes et MM. les Adjointes : PHILIPPON, LUMMEAUX, BORDEDEBAT, PHELIPPOT, HERSZFELD, LEFEBVRE, CAUSSARIEU *Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :* MAUPILE, COEURET, DEPARDIEU, DUBROCA, BIESEL-LEGER, CASSOT, SCAPPAZZONI, LIMOUZIN, BEUNARD, CAPTUS, MARESCOT, DEVILLIERS, GHYSELS, BONNIN, LANDAIS (à partir de la question D17.04_20), SEGURA, GRANET, PAJOT-TAUZIN, LUCAS, LAMARA.

Ont Donné Pouvoir : Conformément à l'Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

Jean-Paul CHANSAREL.....Bernard LUMMEAUX
May ANTOUN.....Yvette MAUPILE
Annie LUQUET.....Eugène COEURET
Christiane MOULS.....Paul SCAPPAZZONI

Etaient absents :

Vincent LANDAIS (jusqu'à la question D17.04_19), Anny BEY.

Le quorum est atteint

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé la désignation du secrétaire : Simon SEGURA et du secrétaire adjoint de séance : Alexis BONNIN. Ils sont désignés à l'UNANIMITE.

Le procès-verbal du conseil municipal du :
- 26 JANVIER 2017 : est adopté à la MAJORITE
CONTRE : 1 (L. LAMARA)

L'assemblée a adopté les délibérations suivantes :

Numéro	Intitulé	Résultat du vote
COMMUNICATIONS		
Compte rendu en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et communication sur les marchés		
C17.04_10	FINANCES – suppressions et création de régies de recettes (œuvres sociales et photocopies pour les maisons de quartiers)	PRIS ACTE
C17.04_11	FINANCES – création de régies de recettes (photocopies pour les associations, stationnement payant divers, ODP et le stationnement horodateurs)	PRIS ACTE
C17.04_12	FINANCES – tarifs 2017	PRIS ACTE
C17.04_13	Décision n°26 du 6 février 2017 relatif à la défense des intérêts de la Commune d'Arcachon par Maître Manuel DUCASSE dans le cadre de la procédure intentée par la Ville d'Arcachon contre la Société NEBRASKA INVESTISSEMENT	PRIS ACTE
C17.04_14	Décision n°27 du 6 février 2017 relatif à la défense des intérêts de la Commune d'Arcachon par Maître Manuel	PRIS ACTE

	DUCASSE dans le cadre de la procédure intentée par la Ville d'Arcachon contre le GROUPE AVENUE	
Compte-rendu des jugements et instances		
C17.04_15	Jugement TA 23 février 2017 – jugement INNOCENTI c/ Commune d'Arcachon	PRIS ACTE
C17.04_16	Jugement Tribunal Administratif 9 mars 2017 – jugement Monsieur DAGES c/ Commune d'Arcachon	PRIS ACTE
Divers		
C17.04_17	Résultat de l'enquête publique n°01/2017 portant sur les projets d'autorisations d'exploitation des cultures marines	PRIS ACTE

Numéro	Intitulé	Résultat du vote
--------	----------	------------------

ADMINISTRATION GENERALE & GESTION DU DOMAINE

D17.04_19	Surveillance de la baignade sur le littoral Arcachonnais – convention avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer (Rapporteur : Patrice BEUNARD)	favorable à l'UNANIMITE
-----------	---	-------------------------

D17.04_20	Bilan des cessions et acquisitions 2016 (Rapporteur : Claire MARESCOT)	Il est pris ACTE
-----------	---	------------------

AFFAIRES ECONOMIQUES

D17.04_21	Convention de partenariat entre la Ville d'Arcachon et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux – avenant n°2 (Rapporteur : Geneviève BORDEDEBAT)	favorable à l'UNANIMITE
-----------	---	-------------------------

FINANCES

D17.04_22	Fiscalité – vote des taux 2017 (Rapporteur : Marie-Claire DEPARDIEU)	favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 28 Abstention : 4 (L. LAMARA, CA LUCAS, M GRANET, MJ PAJOT-TAUZIN)
-----------	---	--

D17.04_23	Admissions en non-valeur et créances éteintes (Rapporteur : Paul SCAPPAZZONI)	favorable à l'UNANIMITE
-----------	--	-------------------------

D17.04_24	Attribution et annulation partielle ou totale de subventions – exercice 2017 (Rapporteur : Sophie DEVILLIERS)	favorable à l'UNANIMITE
-----------	--	-------------------------

D17.04_25	Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes (FDAEC) – demande de subvention – programme de travaux 2017 (Rapporteur : Yvette MAUPILE)	favorable à l'UNANIMITE
-----------	---	-------------------------

D17.04_26	Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL) – demande de subvention – Agenda D'Accessibilité Programmée (Ad'AP) (Rapporteur : Nadine LIMOUZIN)	favorable à l'UNANIMITE
-----------	--	-------------------------

D17.04_27	Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL) – remplacement de la façade Sud du CAM avec un objectif d'isolation d'économie d'énergie voire de production électricité (Rapporteur : Monique DUBROCA)	favorable à l'UNANIMITE
-----------	---	-------------------------

D17.04_28	Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL) – demande de subvention pour le remplacement de la toiture du manège du centre équestre avec un objectif de mise aux normes, d'économie d'énergie et de production d'électricité (Rapporteur : Catherine CASSOT)	favorable à l'UNANIMITE
-----------	--	-------------------------

D17.04_29	Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL) et Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) – demande de subvention pour l'acquisition et l'installation d'un système de PV électronique et la modernisation du parc d'horodateurs (Rapporteur : Claire MARESCOT)	favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 28 Abstention : 2 (M. GRANET, MJ PAJOT-TAUZIN) Ne prennent pas part au vote : 2 (L. LAMARA, CA LUCAS)
-----------	--	--

D17.04_30	Nettoyage des plages en 2017 – demande de subvention (Rapporteur : Nicole BIESEL-LEGER)	favorable à l'UNANIMITE
D17.04_31	Fonds de solidarité pour les catastrophes naturelles – demande de participation tempêtes LIEV et MARCEL (Rapporteur : Simon SEGURA)	favorable à l'UNANIMITE
MARCHES PUBLICS		
D17.04_32	Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du boulevard du Général Leclerc – Avenant n°2 (Rapporteur : Martine PHELIPPOT)	favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 29 Abstention : 2 (M GRANET, MJ PAJOT-TAUZIN) Ne prend pas part au vote : 1 (L. LAMARA)
SERVICES DELEGUES		
D17.04_33	PORT D'ARCACHON – Conseil d'Administration Désignation des représentants du conseil municipal et des personnalités qualifiées (Rapporteur : Eugène COEURET) <i>Ne prend pas part aux votes : M. HERSZFELD en sa qualité de salarié du port</i>	Vote 1 : APPROUVE à la majorité le principe de la désignation des 17 membres POUR : 27 CONTRE : 4 (CA LUCAS, M. GRANET, MJ PAJOT-TAUZIN, L. LAMARA) Vote 2 : M. LUCAS et M. LAMARA N'APPROUVENT PAS Vote 3 : DESIGNER les membres de la liste proposée : Représentant le conseil municipal : Mmes & M. Y Foulon, E Coeuret, JP Chansarel, P Beunard, N Biesel-Léger, C Cassot, MC Depardieu, P. Lefebvre, M Pheilippot Représentant la pêche : C Castaing, 1 représentant du Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, JF Larrieu, P Lucine Représentant la plaisance : M Denechaud, JF Duchailut Représentant les activités et les industries nautiques : F Mora Représentant les sports nautiques : B Fanara RESULTAT DU VOTE : Nbre de bulletins trouvés dans l'urne : 31 A déduire blancs ou nuls : 4 Nbre de suffrages exprimés : 27 Majorité absolue : 14 La liste proposée obtient 27 voix
D17.04_34	PORT D'ARCACHON – Conseil Consultatif Local d'Exploitation (Rapporteur : Patrice BEUNARD) <i>Ne prend pas part aux votes : M. HERSZFELD en sa qualité de salarié du port</i>	Vote 1 : M. LUCAS est POUR le vote au scrutin secret Vote 2 : DESIGNER Eugène COEURET La candidature d'Eugène COEURET est proposée, Maurice GRANET fait également acte de candidature. RESULTAT DU VOTE : Nbre de bulletins trouvés dans l'urne : 34 A déduire blancs ou nuls : 3 Nbre de suffrages exprimés : 31 Majorité absolue : 16 Ont obtenu : E. COEURET : 28 voix – M. GRANET : 3 voix
D17.04_35	Délégation de Service Public – PARCS DE STATIONNEMENT – tarifs parc de stationnement de la gare (Rapporteur : Patrick CAPTUS)	favorable à la MAJORITE Pour : 28 Contre : 1 (L. LAMARA) Abstention : 2 (M. GRANET, MJ PAJOT-TAUZIN)
D17.04_36	Délégation de Service Public – exploitation d'une activité de restauration et de location de matériel de plage – avenant n°2 (Rapporteur : Sophie DEVILLIERS)	favorable à l'UNANIMITE
D17.04_37	Délégation de Service Public – exploitation des marchés d'Arcachon – adoption du principe de délégation de service public	favorable à l'UNANIMITE

	– lancement de la procédure de consultation (Rapporteur : Paul SCAPPAZZONI)	
INTERCOMMUNALITE		
D17.04_38	Travaux d'enfouissement des réseaux au droit de l'école du Moulleau mandat de maîtrise d'ouvrage confié par la COBAS à la Ville d'Arcachon (Rapporteur : Monique DUBROCA)	favorable à l'UNANIMITE
PROXIMITE		
D17.04_39	Relogement temporaire de l'école du MOULLEAU à l'école Jacques Gaume de Pyla sur Mer (La Teste-de-Buch) (Rapporteur : Martine CAUSSARIEU)	favorable à l'UNANIMITE
D17.04_40	Développement numérique dans les écoles – Réserve Parlementaire – demande de subvention (Rapporteur : Claire MARESCOT)	favorable à la MAJORITE Pour : 29 Contre : 3 (L. LAMARA, CA LUCAS, MJ PAJOT-TAUZIN)
RESSOURCES HUMAINES		
D17.04_41	Création d'emplois saisonniers ou occasionnels (Rapporteur : Alexis BONNIN)	favorable à la MAJORITE Pour : 31 Contre : 1 (CA LUCAS)
D17.04_42	Mise en place du télétravail (Rapporteur : Nadine LIMOUZIN)	favorable à l'UNANIMITE
D17.04_43	Avenant à la convention intervenue entre la Ville d'Arcachon et le Comité d'œuvres Sociales de la Ville d'Arcachon (Rapporteur : Paul SCAPPAZZONI qui a le pouvoir de Christiane MOULS)	favorable à l'UNANIMITE
D17.04_44	Evolution du tableau des effectifs (Rapporteur : Daniel PHILIPPON)	favorable à l'UNANIMITE

Monsieur Le Maire annonce un prochain conseil en JUIN 2017 et lève la séance à 18H10.

VU pour être affiché, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Arcachon, le **- 7 AVR. 2017**



Yves FOULON
Maire d'Arcachon
Député de la Gironde

A l'issue de cette séance, un PROCES-VERBAL est rédigé reprenant intégralement les décisions du conseil municipal et les débats y afférents. Ce document peut être consulté à la mairie par toute personne physique ou morale.